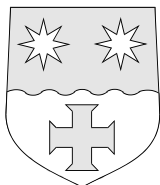


LINTGEN



Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal le 15 mars 2018

Date de l'annonce publique de la séance: 08/03/2018

Date de la convocation des conseillers: 08/03/2018

Présents: M. WURTH Henri, bourgmestre
MM. LARSEL Thierry et TOISUL Jeannot, échevins
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy, HERR Jeff,
PINTO Louis et ZWANK Luc, conseillers
Mme DIEDERICH Anne, conseillère
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Début de la séance: 17.00 heures

Le Conseil communal,

1- Approbation du devis concernant l'installation d'une ventilation au « Festsall a Mouschelt » à Lintgen

Approuve unanimement le devis relatif à l'installation d'une ventilation au « Festsall a Mouschelt » à Lintgen, au montant total de 177.416,46 € TTC, dressé par le bureau d'études Goblet Lavandier & Associés de Luxembourg-Kirchberg en date du 21 juillet 2017.

2- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 8 février 2018

3A- Informations

- Le Ministère de l'Intérieur informe que la participation de la commune de Lintgen au fonds de dotation globale des communes FDGC pour l'exercice 2017 s'élève à 7.525.507,46 euros.
- Le Ministère de l'Intérieur informe que la participation directe de la commune de Lintgen au produit en impôt commercial généré en 2017 sur le territoire de la commune de Lintgen s'élève à 47.367,90 €
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à l'Administration des ponts & chaussées pour la construction d'un abri d'herbage et d'une mangeoire sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de Lintgen sous les numéros 1156/1940 et 1156/1941.
- La Ministre de l'Environnement donne sous certaines conditions l'autorisation à l'Administration de la Nature et des Forêts pour l'empierrement du chemin forestier au lieu-dit « Heederschleed » et la construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Schousseruecht » sur le territoire de la commune de Lintgen.
- Le Ministre de l'Intérieur informe que M. Lucien Weyerich est élu comme assesseur effectif à la commission des loyers du canton de Mersch.
- Le Collège des bourgmestre et échevins informe que l'association momentanée CDCL/Prefalux a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au montant de 6.402.392,81 € dans la cadre du projet d'agrandissement de l'école fondamentale et de la maison relais.
- La Fabrique d'Eglise fait parvenir le bilan de l'exercice 2017.

3B- Décision de principe concernant la mise à disposition de terrains moyennant contrat de fermage au Ministère du Développement durables et des Infrastructures

Le Conseil communal décide unanimement de mettre certains terrains appartenant à la commune de Lintgen (sis à la section A de Lintgen 627/3014, ainsi que sis à la section B de Gosseldange et Prettingen 946/1911, 960/1946, 960/1947, 962/1950 et 962/1951) se situant adjacents à la surface du projet de pâturage extensif, à la disposition du Ministère du Développement durable et des Infrastructures moyennant contrat de fermage. Ces parcelles seront incorporés dans le projet de mise en œuvre d'une exploitation agricole extensive entre Lorentzweiler et Lintgen. Il est proposé que ces parcelles soient échangées avec d'autres parcelles appartenant à l'Etat et sises sur le territoire de la commune de Lintgen.

4 - Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'éclairage LED du terrain de football synthétique à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 85.000.- € TTC relatif à l'éclairage LED du terrain de football synthétique à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 85.000.-€

5- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant le remplacement de la camionnette « Piaggio »

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 40.000.- € TTC relatif au remplacement de la camionnette « Piaggio » par une nouvelle camionnette pour les besoins du service technique de l'Administration communale de Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 10.000.-€

6 - Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'acquisition de télévisions pour le cycle 1 de l'enseignement fondamental de la commune de Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 14.000.- € TTC relatif à l'acquisition de télévisions pour le cycle 1 de l'enseignement fondamental de la commune de Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 14.000.-€

7 - Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'acquisition de cloisons de séparation pour les besoins du service technique de l'Administration communale de Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 21.000.- € TTC relatif à l'acquisition de cloisons de séparation pour la salle des fêtes « Festsall a Mouschelt » et de voter un crédit supplémentaire de 11.000.-€

8- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'élaboration d'une clôture de 800 mètres en mailles de treillis métallique à Prettingen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 12.870.- € TTC relatif à l'élaboration d'une clôture de 800 mètres en mailles de treillis métallique à Prettingen et de voter un crédit supplémentaire de 15.000.-€

9- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant les travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Schousseruecht » à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 62.255,70 €TTC concernant les travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Schousseruecht » à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 22.500.-€

10- Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant les travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Heederschleed » à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 92.243,50 €TTC concernant les travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Heederschleed » à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 12.000.-€

11- Approbation d'un contrat d'ingénieur concernant l'établissement d'un concept d'assainissement de la « rue de l'École » dans le cadre de l'agrandissement de la maison relais et de l'école fondamentale à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le contrat d'ingénieur relatif à l'établissement d'un concept d'assainissement de la « rue de l'École » dans le cadre de l'agrandissement de la maison relais et de l'école fondamentale à Lintgen, dressé par le bureau d'études Schroeder & Associés en date du 18 décembre 2017.

12- Approbation d'un contrat d'ingénieur concernant l'établissement du dossier de délimitation des zones de protection du captage-source Mouschelt à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le contrat d'ingénieur relatif à l'établissement du dossier de délimitation des zones de protection du captage-source Mouschelt à Lintgen, dressé par le bureau d'études Schroeder & Associés en date du 19 février 2018.

13- Approbation du décompte concernant la pose d'une conduite pour eaux claires et assainissement de la canalisation pour eaux mixtes dans la rue de l'Eglise CR101 à Lintgen - Phase 2A - Travaux de canalisations pour eaux claires et de réseaux divers dans la rue de la Gare à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le décompte au montant total de 680.146,91 € concernant la pose d'une conduite pour eaux claires et assainissement de la canalisation pour eaux mixtes dans la rue de l'Eglise CR101 à Lintgen - Phase 2A - Travaux de canalisations pour eaux claires et de réseaux divers dans la rue de la Gare à Lintgen, présenté et arrêté par le Collège des bourgmestre et échevins en date du 21 février 2018.

14A- Approbation de la convention relative à la mise à disposition du service « Nightrider » dans la commune de Lintgen

Décide unanimement d'approuver la convention du 21 février 2018 conclue entre l'administration communale de Lintgen et la société Sales-Lentz concernant la mise à disposition du service « Nightrider » aux habitants de la commune de Lintgen.

14B- Règlement communal concernant l'introduction et l'utilisation d'un service de bus « Nightrider » dans la commune de Lintgen, y compris fixation des prix pour l'utilisation du service « Nightrider »

Décide unanimement de définir et de préciser comme suit le mode de fonctionnement du service « Nightrider » dans la commune de Lintgen :

- tout habitant de la commune de Lintgen peut faire appel au service « Nightrider »
- le lieu du départ ou le lieu de destination doit être situé sur le territoire de la commune de Lintgen
- l'utilisateur doit faire sa réservation online sur le site www.nightrider.lu en communiquant le numéro spécial indiqué sur sa Night Card et les informations requises pour le transfert
- les courses « Nightrider » non décommandées endéans les délais convenus seront facturées à l'utilisateur au tarif de l'exploitant du service
- à partir de la 3ème fois qu'une course n'a pas été décommandée dans les délais conventionnels, la carte est bloquée et ne pourra être débloquée que contre le paiement à la commune de Lintgen d'une taxe de 25,00 EUR
- la carte « Nightrider » est un titre de transport personnel muni de la signature du titulaire
- la validité de la carte « Nightrider » est limitée au 31 décembre de l'année d'établissement
- le prix de vente de la carte annuelle «Nightrider» est fixé comme suit :
 - personnes âgées jusqu'à 25 ans inclus : 25,00 EUR
 - personnes âgées de plus de 25 ans: 40,00 EUR

15- Approbation du projet d'aménagement particulier PAP dénommé « Rue de la Bergerie – im Kühlecker » à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le projet d'aménagement particulier situé à Lintgen au lieu-dit « Rue de la Bergerie – im Kühlecker », adapté et modifié suivant l'avis de la cellule d'évaluation du Ministère de l'Intérieur du 18 janvier 2018 réf. N° 18215/9C, présenté par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et élaboré par le bureau d'architectes Wagner-Cotza de Kopstal pour le compte de la famille Borschette-Schiltz.

16- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2018

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2018 :

- | | |
|---|--------|
| • FËBLUX | 50.-€ |
| • Fondatioun Lëtzebuenger Blannevereenegung | 100.-€ |
| • CARE | 100.-€ |

et de prendre en charge les frais d'hébergement d'un montant maximal de 2.000.-€ de la chorale de Sao Luis du Brésil à l'occasion de leur participation à un concours de chant en date du 10 mai 2018 à Nancy.

17- Divers

Le Mierscher Lieshaus présente le rapport de l'assemblée générale du 8 février 2018.

SEANCE SECRETE

18- Désignation d'un délégué aux transports publics

Décide unanimement de désigner M. ZWANK Luc comme délégué aux transports publics et de désigner M. TOISUL Jeannot comme délégué-suppléant aux transports publics.

19- Engagement d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif avec au niveau général la fonction de rédacteur et au niveau supérieur la fonction d'inspecteur

Monsieur Schiltz Laurent de Angelsberg, rédacteur auprès de l'Administration communal de Diekirch, est nommé définitivement au poste de fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, pour les besoins du secrétariat de l'Administration communale de Lintgen, avec effet au 1er juin 2018.

20- Création d'un poste à mi-temps dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, à la recette communale de la commune de Lintgen

Décide unanimement de créer pour les besoins de la recette communale de la commune de Lintgen un poste à mi-temps (correspondant à cinquante pour cent d'une tâche complète) dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif avec au niveau général la fonction de rédacteur et au niveau supérieur la fonction d'inspecteur.

Fin de la séance: 19.15 heures
Vu et approuvé
les décisions prises par le Conseil communal
en séance du 15 mars 2018
(points 1 à 20 de l'ordre du jour)
Le Conseil communal,